

## AVIS PUBLIC - ERRATUM

**Correction de la date de dépôt du rôle: Réel: 9 septembre 2021 contrairement au 20 septembre, date annoncée dans le journal, édition du 22 septembre**

### DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE POHÉNÉGAMOOK POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Ville de Pohénégamook pour les années **2022-2023 et 2024** a été déposé au bureau de la soussignée au 1309, rue Principale, Pohénégamook, **le 9 septembre 2021**.

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville, ledit rôle ;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée **avant le 1<sup>er</sup> mai 2022** ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97 (MRC), à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau de la municipalité (1309, rue Principale, Pohénégamook), ainsi qu'à la MRC de Témiscouata (5, rue Hôtel-de-Ville, Témiscouata-sur-le-Lac).

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Ville ou à la MRC, à l'attention du secrétaire de la Ville ou de la MRC.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Pohénégamook,  
ce 4<sup>e</sup> jour d'octobre 2021.

Lila Levasseur, adjointe au greffe  
Ville de Pohénégamook

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lila Levasseur, adjointe au greffe, déclare solennellement que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi. (Info-Dimanche – Édition du 6 octobre 2021, site web de la Ville de Pohénégamook et babillard à l'entrée du bureau municipal).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Pohénégamook,  
ce 6<sup>e</sup> jour d'octobre 2021.

Lila Levasseur, adjointe au greffe